



Programme de Sécurité Alimentaire pour les Exploitations Familiales de Basse Guinée

EVALUATION FINALE
Termes de référence

Février 2015



1. Présentation générale des constituants de l'évaluation

1.1. Contexte et nature de l'évaluation

Le programme de **Sécurité Alimentaire pour les Exploitations Familiales de Basse Guinée (SABG)** est localisé dans les régions administratives de Boké et de Kindia, c'est-à-dire sur l'ensemble du territoire de la région naturelle de Guinée Maritime ou Basse Guinée, soit 8 préfectures.

Il est mis en oeuvre par un consortium de six organisations : deux ONG françaises et 4 organisations Guinéennes. Le maître d'ouvrage internationale du programme est **Coopération Atlantique Guinée 44 (CA-G44)** ; le maître d'ouvrage local est la **Fédération des Organisations Paysannes de Basse Guinée (FOPBG)** ; les partenaires opérationnels sont les ONG guinéennes : **ADAM** (Association pour le Développement Durable de l'Agriculture de Mangrove), **APEK Agriculture** (Association pour la Promotion Economique de Kindia – Agriculture), le **RGTADI** (Réseau Guinéen pour la Traction Animale et le Développement Intégré), et l'ONG française **Univers Sel** (Echanges de Savoirs Faire entre producteurs de Sel).

Le programme SABG est le fruit d'un rapprochement de Coopération Atlantique Guinée 44 et de la Fédération des Organisations Paysannes de Basse Guinée, entre 2008 et 2009, et d'une co-construction avec les partenaires entre 2009 et 2010.

Il est l'objet d'un contrat de financement entre l'Union européenne, le ministère de l'agriculture de la République de Guinée et Coopération Atlantique Guinée 44, pour un montant de 2 254 000 euros. Sa durée d'exécution initiale est de 42 mois à compter du 01/01/2011. Un 1^{er} avenant a prolongé de 6 mois sa période d'exécution (48mois) pour une fin de projet au 31/12/2014 ; puis un second avenant l'a prolongé de 3 mois jusqu'au 31/03/2015.

Le programme comporte deux composantes : une composante d'activités d'appui aux exploitants agricoles et une composante d'activités visant le renforcement des organisations paysannes, et particulièrement sur la FOPBG.

La Fédération des Organisations Paysannes de Basse Guinée s'est fondée en 2001 sur l'impulsion de la mobilisation des riziculteurs/rizicultrices de mangrove, accompagnés par un programme d'aménagements et d'appui à la production rizicole de Basse Guinée, financé par l'AFD. Elle a pendant un temps fédéré uniquement les organisations de producteurs bénéficiaires des appuis et programmes de coopérations agricoles (essentiellement rizicole et salicole en zone de mangrove) mis en œuvre sur les préfectures côtières. La FOPBG est néanmoins petit à petit parvenue à fédérer des organisations paysannes de l'ensemble de la Basse Guinée, fondant sa démarche sur un ancrage territorial. Elle a ainsi, au fil des années, fédéré des organisations agricoles de type Unions de groupement de producteurs et des coopératives. Les producteurs qu'elles rassemblent travaillent autour de diverses productions : vivrières (riz, céréales, légumineuses...), maraichères, fruitières et salicoles. Elle compte, en 2011, 59 Unions et coopératives membres, représentant 52 800 producteurs.

La Fédération des Organisations Paysannes de Basse Guinée (FOPBG) a sollicité auprès de Coopération Atlantique Guinée 44 une assistance technique globale afin d'assurer le renforcement de ses capacités institutionnelles, opérationnelles et financières ; afin de lui permettre de porter, en autonomie, son projet social de structure faitière des paysans de la Basse Guinée, de se professionnaliser et d'assumer son rôle et ses missions auprès de ses membres et de ses partenaires. Coopération Atlantique Guinée 44 a accepté d'engager avec la FOPBG un partenariat dans la durée, et de rechercher ensemble les moyens de cette assistance technique globale à la FOPBG, et des partenariats et actions permettant d'opérationnaliser son projet social.

Le projet social de la FOPBG en tant que structure faitière lui confère une mission de défense des intérêts de ses membres. Cela se traduit par la mutualisation de moyens et de services sur des enjeux communs ou transversaux aux producteurs (accès aux intrants, équipements, aménagements, gestion, alphabétisation...) et également par un appui à la structuration et au positionnement de ses membres dans les filières. Le programme SABG a pour ambition de concourir au renforcement et à l'opérationnalisation de ce projet de structure.

Les présents termes de référence ont pour objet **l'évaluation finale du Programme Sécurité Alimentaire pour les Exploitations Familiales de Basse Guinée**. Les attentes à l'égard des commanditaires se situent à trois niveaux :

- d'analyser et d'évaluer les résultats du projet en terme de renforcement des capacités au niveau de la FOPBG ;

- d'analyser et d'évaluer la pertinence des activités d'appui aux exploitations familiales au vue des objectifs visés par celles-ci ;
- d'élaborer des recommandations et scenarii d'orientation et de stratégie d'autonomisation des « services » rendus par la FOPBG et ses partenaires à ses membres.

1.2. Genèse du projet Sécurité Alimentaire pour les Exploitations Familiales des Basse Guinée

La majorité des exploitations agricoles en Guinée sont des exploitations familiales, avec une productivité assez faible du fait d'un accès limité aux intrants, au conseil technique agricole et à la mécanisation. Les petits producteurs constituent la majorité des exploitants (64 % des exploitations font moins de 2 ha et seules 4 % s'étendent sur plus de 7 ha). L'essentiel de la production agricole dominée par les cultures vivrières (céréales et tubercules) est auto consommée, notamment, le riz qui occupe 60 % des surfaces cultivées avec une surface exploitée moyenne de 1,7 ha. Les productions de fruits et légumes sont encore peu développées au regard des besoins et des potentialités de la région (explosion démographique dans les villes et boom minier en perspective).

La production agricole des exploitations familiales contribue donc pour une large part à la sécurité alimentaire des ménages ruraux, mais elle reste insuffisante pour assurer l'autosuffisance alimentaire des zones rurales et à plus forte raison, pour approvisionner suffisamment les marchés urbains.

C'est pourquoi, au regard du diagnostic sur la situation agricole en Guinée, la PNDA propose « la promotion des exploitations familiales [... comme] un axe central de transformation de l'économie agricole tant en termes d'emplois, de sécurité alimentaire, de gestion durable des ressources naturelles, de lutte contre la pauvreté, que de cohésion sociale et d'équité. »

Bien que la Guinée Maritime dispose de conditions naturelles idéales pour la production agricole, cela ne signifie pas pour autant que les familles rurales sont en situation de sécurité alimentaire. Dans ce contexte, l'amélioration de la gestion de l'exploitation familiale semble être un moyen pertinent pour résoudre un certain nombre de difficultés de disponibilité, d'accès, de stabilité de l'accès et d'utilisation saine des aliments.

Il faut également noter que le paysage agricole guinéen est fortement marqué par l'émergence d'organisations professionnelles, qui assurent en parallèle de l'Etat, peu représenté et disposant de peu de moyens, des services au producteur (conseils techniques, appui à la fourniture d'intrants, appui à la commercialisation, mise en relation avec d'autres acteurs de la filière) qui lui permettent une meilleure productivité, un meilleur accès au marché et une défense de ses intérêts.

Le renforcement de la FOPBG, structure faîtière régionale, et de ses unions, paraît donc également un des moyens pertinent de garantir une amélioration de la situation des groupements de producteurs les plus vulnérables et par là des petits producteurs majoritaires dans la zone ; « l'union fait la force ».

Les zones à forte insécurité alimentaire sont entre autres : la zone nord de Boké, les préfectures de Boffa, de Fria et la partie Est de Kindia. Ces zones ont bénéficiées de peu d'action de développement. Les autres préfectures (Dubréka, Coyah, Forécariah) ont été classées dans la catégorie à faible insécurité alimentaire.

1.3. Présentation de SABG

Pour apporter des solutions à ce constat de l'insécurité alimentaire des populations rurales de Basse Guinée et contribuer à la stratégie nationale de la nouvelle politique agricole visant l'autosuffisance alimentaire, le programme SABG poursuit les objectifs, global et spécifique, suivants :

- l'objectif global est **d'Améliorer durablement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des exploitations familiales vulnérables de la Basse Guinée**
- l'objectif spécifique est de **Permettre aux agricultrices et agriculteurs de Basse Guinée de se nourrir sainement toute l'année principalement avec leur propre production en sortant des circuits de précarisation grâce à une bonne gestion de l'exploitation familiale et à un appui de leurs organisations de producteurs**

Pour atteindre ces objectifs le programme décline des activités autour de deux composantes :

- La première composante est axée sur les exploitations familiales : **Sécuriser et diversifier les productions en améliorant la productivité des exploitations par une meilleure gestion afin de diversifier les revenus des paysans et d'assurer l'alimentation (en quantité et qualité) de la population rurale.**

Il s'agit à ce niveau d'agir directement auprès du public cible à travers des actions de formation et d'accompagnement pour faire passer les producteurs familiaux du cercle vicieux de l'usure au cercle vertueux de l'autonomie financière.

Ces actions sont principalement menées par les ONG locales partenaires du projet, à savoir : ADAM, APEK Agriculture et RGTA-DI. Un dispositif d'appui à ces partenaires est mis en place avec la FOPBG et les ONG internationales : Univers Sel et Coopération Atlantique-Guinée 44. Univers Sel intervient en appui aux actions d'aménagement et de gestion de l'eau à la parcelle, tandis que CAG44 vient en appui sur les actions de conseil aux exploitations familiales et la structuration des filières.

- La deuxième composante est axée sur les organisations de producteurs :
Permettre aux organisations de producteurs de Basse Guinée de connaître et renforcer la place des exploitations familiales dans les filières riz et maraîchage.
L'action s'attache à accompagner les organisations de producteurs (groupements, unions et fédération) dans la structuration des principales filières (riz et maraîchage) de la région afin d'y défendre la place des exploitations familiales.
Pour que les organisations de producteurs puissent engager des discussions avec les partenaires des filières, il leur faut avant tout mieux connaître ces filières et la place qu'y occupent leurs membres. L'action permet de réaliser plusieurs études afin de disposer de données fiables sur les filières et leur contribution à la sécurité alimentaire de la région. A partir de ces données, il est alors possible pour la FOPBG de définir des stratégies de partenariat et d'action.

Localisation

La zone d'intervention du projet se situe en Guinée Conakry, dans la région de Guinée Maritime, soit sur 8 préfectures : Boké, Boffa, Fria, Dubréka, Coyah, Forécariah, Kindia, Téliélé

Calendrier du projet

- Durée du projet : 51 mois
- Date de démarrage prévue : 1er janvier 2011
- Date de clôture prévue : 31 mars 2015

Partenaires impliqués

Principaux partenaires locaux

La Fédération des Organisations Paysannes de Basse Guinée (FOP BG)

L'APEK Agriculture

Le Réseau Guinéen de Traction Animale et de Développement Intégré

L'association pour le développement de l'agriculture de mangrove (ADAM)

Autres partenaires

Univers Sel

Autres partenariats institutionnels : le Ministère de l'Agriculture, l'Institut de Recherche agronomique de Guinée (IRAG), les Centres de Recherche de Foulaya et Kilissi....

Logique d'intervention

Objectif global et objectif spécifique

Objectif global: Améliorer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle des exploitations familiales vulnérables de la Basse Guinée.

Objectif spécifique : Permettre aux agricultrices et agriculteurs de Basse Guinée de se nourrir sainement toute l'année principalement avec leur propre production en sortant des circuits de précarisation grâce à une bonne gestion de l'exploitation familiale et à un appui de leurs organisations de producteurs.

Composantes du programme, résultats attendus et activités

Composante 1 : Exploitations familiales

Résultats attendus : Sécuriser et diversifier les productions en améliorant la productivité des exploitations par une meilleure gestion afin de diversifier les revenus des paysans et d'assurer l'alimentation (en quantité et qualité) de la population rurale.

Groupes d'activités : Conseil aux Exploitations Familiales, Formations en Gestion, Formations techniques agricoles durables (diversification et GRN), Promotion de la petite mécanisation (traction animale, machines post-récoltes), Aménagements hydro-agricoles.

Composante 2 : Organisations Professionnelles Agricoles

Résultats attendus : Sécuriser et diversifier les productions en améliorant la productivité des exploitations par une meilleure gestion afin de diversifier les revenus des paysans et d'assurer l'alimentation (en quantité et qualité) de la population rurale.

Groupes d'activités : Structuration des organisations paysannes, Sensibilisation à une alimentation saine et équilibrée, Promotion des productions locales, Promotion de la protection des ressources naturelles, Etude de filières (riz, maraîchage) et diagnostics agraires, Mise en place d'une Base de données de suivi des exploitations familiales, Cartographie, Promotion du partenariat, Suivi-évaluation

NB : se référer au cadre logique du projet présenté en annexe pour le détail des activités et la description des indicateurs.

Bénéficiaires :

Exploitants agricoles membres de groupements/unions ou coopératives affiliées à la FOPBG

Unions et Coopératives membres de la FOPBG

CA et équipe technique de la FOPBG

Rôle des différents intervenants :

Coopération Atlantique Guinée 44 assure le rôle de Maître d'Ouvrage International du projet et d'assistance technique à la FOPBG sur un plan institutionnel, financier et opérationnel

La FOPBG est le maître d'ouvrage local du projet, elle assure la coordination et l'animation des partenariats du projet, le suivi – évaluation des activités.

L'APEK Agriculture, ADAM et le RGTDA-DI assurent la mise en œuvre, selon leurs compétences respectives, des activités de conseils, d'aménagements, de formations auprès des exploitations familiales cibles.

Univers Sel apporte une assistance technique à la FOPBG sur sa filière sel.

Budget

Budget total : 2.253.680 €

Origine des ressources : 2 000 000 UE/ 250 000 MA-AFD

1.4. Objectifs détaillés de l'évaluation

Par rapport aux attentes du commanditaire présentées au § 1.1, on distinguera 3 objectifs principaux que nous déclinerons en quelques objectifs spécifiques.

Objectif 1 : Apprécier les résultats du projet plus particulièrement la pertinence des actions menées pour assurer la sécurité alimentaire des exploitants familiaux de Basse Guinée

Objectif 2 : Apprécier les résultats du projet sur le renforcement des capacités de la FOPBG

Objectif 3 : Capitaliser et tirer des conclusions stratégiques pour la réalisation de projet futur

1.5. Outils disponibles pour apprécier la qualité du projet

En annexe figure le cadre logique du projet comportant les indicateurs auxquels l'évaluateur se référera pour évaluer les résultats et l'impact de l'Action. Ce panel d'indicateurs peut, au besoin, être revu et complété (notamment pour répondre à certaines questions évaluatives – Cf. 2.1).

2. Questions évaluatives et éléments de méthode

2.1. Liste de questions évaluatives

On trouvera ci-dessous une liste de questions évaluatives pour chacun des grands objectifs assignés à l'évaluation. Cette liste est destinée à guider les évaluateurs en fonction des attentes du commanditaire. Le prestataire pourra amender cette liste de questions qui se veut exhaustive en fonction de sa propre expérience et de la manière dont il perçoit la demande du commanditaire. Partout où cela est possible, il est demandé au prestataire de préciser, dans sa note méthodologique, les critères et indicateurs qui seront utilisés pour répondre aux questions posées.

Sur la base de critères habituels, L'évaluation devra se focaliser sur les questions suivantes

Pertinence du projet : il s'agit d'évaluer l'adéquation du projet aux problèmes identifiés et/ou aux besoins réels des paysans.

Le projet est-il compatible avec le cadre politique national ?

Les activités du projet répondent-elles aux besoins exprimés par le groupe cible ?

Le projet a-t-il pu s'adapter au contexte de l'évolution des problèmes du terrain et au contexte socioéconomique du pays ?

Les actions ont-elles été planifiées de manière participative ?

Quel est le degré de satisfaction des bénéficiaires ?

Le choix des cibles reflète-t-il une prise en compte effective des paysans les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire ?

Les besoins exprimés correspondent-ils au nombre de bénéficiaires ?

Efficacité : il s'agit de contrôler et d'apprécier les résultats atteints durant la période de mise en œuvre du projet. On cherchera à comprendre :

Quelles sont les forces et les faiblesses de la mise en œuvre du projet ?

Comment les objectifs poursuivis par l'intervention ont-ils été atteints ?

Les résultats prévus dans le cadre logique ont-ils été atteints ?

Quelles sont les points forts et faibles de l'approche partenariale ?

Quelles sont les appréciations ou critiques du groupe cible par rapport à la qualité des services reçus (formations techniques, la structuration des OP, les aménagements hydro agricole, conseils agricoles, dispositif d'approvisionnement en intrants ...) ?

Efficience : il s'agit de s'interroger et comprendre la relation entre les ressources mobilisées et les résultats atteints.

Les ressources ont-elles été bien planifiées c'est-à-dire mobilisées en temps voulu et à moindre coût ?

Quelle a été la valeur ajoutée de l'approche partenariale, ses points forts et ses points faibles ?

Les résultats acquis sont-ils à la mesure des sommes dépensées ? Par exemple, l'aménagement d'un bas-fond est-elle justifiée au regard des bénéfices pour le groupe cible ?

Les moyens disponibles ont-ils permis de réaliser les activités envisagées à temps ?

Impact : il s'agit de comprendre les changements (positifs et négatifs) globaux engendrés par le projet à moyen et long terme.

Quel est l'impact du projet sur la sécurité alimentaire des ménages de la zone d'intervention, particulièrement ceux les plus vulnérables ?

Quel est l'impact du Conseil en Gestion Agricole développée par L'APEK Agriculture auprès des exploitations familiales qui en ont bénéficié ?

Les partenaires et groupes cibles se sont-ils appropriés de la démarche du projet ?

Le projet a-t-il influencé positivement sur la structuration des OP de la zone d'intervention ?

Quels sont les effets positifs ou négatifs du projet ?

Pérennité :

Quelle est la durabilité, l'autonomie et le niveau d'appropriation des OP par rapport aux activités mises en place ?

Les opérations et mécanismes sont-ils viables, repliables ou généralisables ?

Les activités du projet ont été exécutées en essayant d'impliquer les représentants locaux du ministère de l'agriculture (IRAG, ANPROCA, centre de recherche agronomique de Foulaya et Kilissi) quel enseignement peut-on tirer ?

La FOPBG est-elle outillée pour le suivi de la fonctionnalité des activités réalisées ?

2.2. Méthodologie

.Globalement, le déroulement de l'évaluation est envisagé comme suit :

Recherche documentaire préalable :

- ✚ transmission par le commanditaire de l'ensemble des documents intéressant le champ de l'évaluation accompagnés d'une liste des personnes ressources¹ et des sites d'intervention du projet ; la transmission de ces documents aux évaluateurs se fera au moins 10 jours avant le début des missions terrain
- ✚ étude documentaire durant les deux semaines précédant le début de la phase de terrain ; elle aboutira à la production par le prestataire d'une note méthodologique détaillée et des propositions d'outils de collecte de données.

Phase terrain :

En début de phase terrain, organisation d'un atelier de cadrage d'une journée avec les évaluateurs impliquant les 2 structures principales (FOPBG et CAG44) en charge du projet. Cet atelier de cadrage permettra d'amender et de valider la note méthodologique détaillée pour ce qui concerne la 1ère phase de l'évaluation et de présenter les outils de collecte de données (fiches d'enquêtes...) produites par les consultants

- ✚ entretiens avec les équipes de chacune des organisations en charge de la conduite du projet
- ✚ formation des enquêteurs et test *in situ* des outils de collecte des données préalablement au début du travail de terrain durant 1 jour
- ✚ visite des réalisations, organisation de rencontres avec les bénéficiaires, la conduite d'enquêtes auprès des producteurs ;
- ✚ rencontre de différentes organisations partenaires et personnes ressources (projets, services de l'Etat, bailleurs...) ; environ 2 jours
- ✚ organisation d'un atelier de restitution élargi d'une journée des principaux constats, analyses, recommandations formulés concernant les activités liées lors duquel les partenaires feront part de leurs remarques et des attentes complémentaires.

Rédaction et remise du rapport provisoire par l'évaluateur :

- ✚ dans les deux semaines qui suivent la fin de la phase 1.

Restitution de l'étude en Guinée

- ✚ atelier de restitution de l'étude au commanditaire et aux partenaires institutionnels et techniques durant une journée.

Remise du rapport final :

- ✚ dans la semaine qui suit la restitution de l'étude.

Remarque : ce descriptif n'est qu'une proposition, le consultant peut l'amender en fonction de son expérience ou de ses propres méthodes de travail. Le déroulement de l'étude sera décrit dans la note méthodologique produite par le soumissionnaire.

¹ La liste sera validée par l'ensemble des partenaires.

3. Aspects pratiques

3.1. Durée indicative des différentes phases et calendrier

Étapes et activités prévues

Activités	Jours consultant principal	Jours consultant guinéen
Recherche documentaire et production d'une note méthodologique	2	2
Voyage AR Guinée du consultant international	2	
Réunion de cadrage (CAG44 et FOPBG)	1	1
Rencontre avec les partenaires du projet	3	3
Travaux de terrain	6	6
Consolidation et débriefing	1	1
Rapport provisoire et présentation	3	3
Rédaction du rapport final	4	4
Total	22	20

3.2. Profil de l'équipe d'évaluation

L'équipe d'évaluation sera composée de deux personnes, un évaluateur principal, chef de mission, et un consultant national ayant une bonne connaissance du milieu et maîtrisant la langue soussou.

L'évaluateur principal, chef de mission, sera un consultant sous régional ou international qui dispose :

- ✚ d'une formation initiale en sciences sociales et/ou agroéconomie
- ✚ d'une expérience avérée dans le domaine de l'évaluation
- ✚ d'une expérience avérée dans le domaine du renforcement des capacités des OSC
- ✚ d'une bonne maîtrise de l'ingénierie de projet et des programmes de développement rural.

Le consultant guinéen, doit faire preuve d'une bonne maîtrise des techniques d'évaluation. Il doit avoir une très bonne connaissance de la Guinée Maritime et de bonnes aptitudes en animation. Il est exigé qu'il s'exprime couramment en langue soussou. Il doit également intervenir en complémentarité sur les compétences demandées à l'évaluateur principal

3.3. Budget

Une enveloppe d'un montant de vingt trois mille euros (23 000€) est disponible pour le consultant. Elle comprend toutes les sujétions selon le descriptif des termes de référence.

Prestation

Le paiement de la prestation se fera sur la base d'une facture émise au début de la prestation, selon la répartition suivante :

- 1ère tranche : avance au démarrage 40%
- 2ème tranche : à la remise du rapport provisoire 30%
- 3ème tranche : à l'acceptation finale du rapport 30%

3.4. Produits à livrer

- ✚ Proposition technique et financière incluant la note méthodologique.
- ✚ Note méthodologique détaillée et outils de collecte de données.
- ✚ Supports d'animation des ateliers de restitution
- ✚ Rapport provisoire d'évaluation.
- ✚ Rapport d'évaluation final

3.5. Chronogramme indicatif

	AVRIL					MAI				JUN				
	S1	S2	S3	S4	S5	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S5
Recherche documentaire préalable et production note méthodologique détaillée			■	■										
Voyage AR Guinée du consultant international					■									
Réunion de cadrage (CAG44 et FOPBG)					■									
Entretien avec les partenaires principaux du projet					■	■								
Travaux de terrain						■	■	■						
Consolidation et débriefing								■						
Rapport provisoire et présentation									■					
Rédaction du rapport final									■	■				

3.6. Contacts et informations

Elsa CARDINAL
 Directrice
 Coopération Atlantique Guinée 44
 8 Rue Saint Domingue
 44100 Nantes
 Tel : 0033 2 40 35 59 80/ 0033 6 30 88 30 30
 Mail : elsa.cardinal@cooperation-atlantique.org
www.cooperation-atlantique.org

**ANNEXE
CADRE LOGIQUE DE SABG**

CADRE LOGIQUE DE L'ACTION				
	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif général	Améliorer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle des exploitations familiales vulnérables de la Basse Guinée.	<p>Réduire de moitié le nombre de ménages qui souffrent de la faim en Basse Guinée d'ici 2015. (passer de 34% en 2003 (QUIBB) à 17% d'ici 2015)</p> <p>Passer de 6,6% à 20% de ménages satisfait de la qualité de leur alimentation d'ici 2015.</p> <p>Diminuer la durée de la période de soudure de 3 mois à 1 mois pour les familles rurales les plus vulnérables d'ici 2015.</p> <p>Améliorer l'autonomie alimentaire des exploitations familiales pour limiter l'impact des crises internationales.</p>	<p>Rapports d'études et enquêtes nationales (QUIBB)</p> <p>Base de données de suivi des exploitations familiales</p> <p>Direction Nationale de la Statistiques Nationales</p> <p>Interview et témoignages de ménages ruraux</p>	
Objectif spécifique	Permettre aux agricultrices et agriculteurs de Basse Guinée de se nourrir sainement toute l'année principalement avec leur propre production en sortant des circuits de précarisation grâce à une bonne gestion de l'exploitation familiale et à un appui de leurs organisations de producteurs.	<p>20% (année 2) puis 40% (année 3) et enfin 60 % (à la fin du projet) des ménages ont diversifié leur alimentation familiale.</p> <p>7000 productrices et producteurs sont formés en gestion simplifiée et améliorent la gestion de leurs productions (stocks)</p> <p>80% des 320 exploitations suivies en CEF ont amélioré leurs revenus à la fin de l'action</p> <p>60% des 320 exploitations suivies en CEF ont diversifié leurs activités d'ici 2014</p> <p>Amélioration de la qualité des services des organisations de producteurs à leurs membres d'ici 2014.</p>	<p>Base de données de suivi des exploitations familiales</p> <p>rapports d'enquêtes nutritionnelles</p> <p>rapports de formation</p> <p>outils de gestion et de suivi des stocks (au niveau des exploitations et des infrastructures collectives)</p> <p>enquêtes et interview de membres</p> <p>cahiers de gestion des EF et base de données de suivi</p> <p>rapports d'Assemblée Générale, de Conseils d'Administration, d'activités, compte-rendus de missions des organisations professionnelles</p> <p>statistiques importations produits alimentaires</p>	<p>Conditions politiques et économiques stables</p> <p>Conditions climatiques favorables</p> <p>Risque d'une politique gouvernementale favorisant les importations alimentaires et déstabilisant la production agricole locale</p> <p>Participation effective des familles rurales à l'action</p> <p>Mobilisation des ressources en totalité et dans les délais</p>

Résultats attendus				
Composante Exploitations familiales	<p>Sécuriser et diversifier les productions en améliorant la productivité des exploitations par une meilleure gestion afin de diversifier les revenus des paysans et d'assurer l'alimentation (en quantité et qualité) de la population rurale.</p> <p>RA 1.1 : Les exploitations familiales améliorent la valorisation de leurs parcelles irriguées par une combinaison de l'amélioration des rendements de riz à l'hectare et par une meilleure utilisation des parcelles (diversification)</p> <p>RA 1.2 : Les producteurs améliorent l'alimentation de leurs familles en quantité et en qualité grâce à une meilleure gestion de leurs exploitations</p> <p>RA 1.3 : La petite mécanisation se développe et facilite la diversification des</p>	<p>Augmentation des volumes produits</p> <p>Amélioration du taux de diversification des productions. 70% des exploitations ont au moins une nouvelle spéculacion</p> <p>Les rendements rizicoles passent de 1,5 à 2,5 T/ha en moyenne</p> <p>Augmentation des quantités stockées dans les exploitations et dans les magasins collectifs</p> <p>Augmentation des quantités auto-consommées dans les exploitations familiales</p> <p>70% des exploitations familiales ne souffrent plus de la faim pendant la période de soudure</p> <p>30 % des exploitations les plus vulnérables diminuent la durée de la période de soudure de 2/3</p> <p>400 exploitations familiales de la zone côtière de Basse Guinée sont formées et équipées en traction animale d'ici la fin de l'action</p>	<p>Rapport d'étude de référence et d'évaluation</p> <p>base de données de suivi des exploitations familiales</p> <p>enquêtes nutritionnelles</p> <p>outils de gestion et de suivi des exploitations et des infrastructures collectives</p> <p>base de données de suivi des exploitations familiales</p>	<p>Conditions politiques et économiques stables</p> <p>Conditions climatiques favorables</p> <p>Mobilisation des ressources en totalité et dans les délais</p>

	revenus et l'accroissement de la productivité			
	RA 1.4 : L'accès des exploitants familiaux aux intrants est amélioré	<p>25 paysans motivés par la transformation agro-alimentaire artisanale sont formés à l'utilisation et à la gestion d'une machine post-récolte.</p> <p>100% des exploitations familiales ont accès aux semences locales de qualité d'ici la fin de l'action</p> <p>200 paysans semenciers sont formés en production et en commercialisation et constitue un réseau de distribution de semences de qualité</p> <p>6000 paysans sont sensibilisés à l'utilisation des fumures organiques</p> <p>L'accès aux intrants est amélioré de &à%/an pendant la durée de l'action</p>		
Composante Organisations Professionnelles Agricoles	<p>Permettre aux organisations de producteurs de Basse Guinée de connaître et renforcer la place des exploitations familiales dans les filières riz et maraîchage.</p> <p>RA 2.1 : Les filières riz et maraîchage en Basse Guinée sont caractérisées notamment leur contribution à la sécurité alimentaire de la région</p>	<p>2 études de filières et 5 diagnostics agraires sont disponibles à la FOPBG</p> <p>une base de données de suivi des exploitations familiales est fonctionnelles et mise à jour</p> <p>une cartographie de la Basse Guinée représentant la situation de la sécurité alimentaire des Exploitations familiales est réalisée</p>		<p>Conditions politiques et économiques stables</p> <p>Conditions climatiques favorables</p> <p>Mobilisation des ressources en totalité et dans les délais</p>

	<p>RA 2.2 : Les organisations de producteurs contribuent à renforcer la place des exploitations familiales dans les filières riz et maraîchage et intègrent de nouveaux adhérents</p>	<p>le nombre de membre augmente de 25% dont 50 % de jeunes. le taux de satisfaction des membres des organisations est amélioré de 50%</p> <p>6000 exploitations familiales sont informées sur les réalités des filières</p> <p>un système de diffusion de l'information sur les prix dans les marché est fonctionnel</p> <p>1000 jeunes ont profité du dispositif de promotion du métier d'agriculteur</p> <p>la qualité des relations entre agriculteurs et transformatrices est amélioré</p>	<p>- statistiques/groupements, unions, fédération</p> <p>enquêtes, interview</p> <p>contrat entre organisations professionnelles</p>	
	<p>RA 2.3 : La FOPBG fat la promotion d'une agriculture qui permet la protection des ressources naturelles et contribue à la durabilité des exploitations familiales</p>	<p>les exploitations familiales améliorent leurs rendements sur les parcelles irriguées et diminuent leurs superficies sur les coteaux cultivés en défriche brûlés de 25% d'ici la fin de l'action</p> <p>100% des exploitations familiales sont informés sur la protection des ressources naturelles</p>	<p>base de données de suivi des exploitations familiales</p> <p>enquêtes, interview</p>	
	<p>RA 2.4 : La FOPBG a développé sa dynamique partenariale et le formalise au bénéfice de ses membres</p>	<p>5 conventions cadre de partenariat sont signées entre la FOPBG et ses partenaires</p>	<p>rapports d'activités, compte-rendu de missions, rapport d'Assemblée Générale et de Conseils d'Administrations des organisations de producteurs</p> <p>contrats commerciaux</p>	
		<p>chaque année, 3 nouveaux contrats commerciaux sont engagées entre des organisations de producteurs et des partenaires des filières</p> <p>la FOPBG a participé à 4 évènements internationaux avant la fin de l'action</p>	<p>compte-rendus d'évènements internationaux</p>	

<p>Activités à développer</p>	<p>A1.1.1 : Nouveaux aménagements A1.1.2 : Formations entretien aménagements et gestion de l'eau A1.1.3 : Formations techniques agricoles (riz/maraîchage) A1.1.4 : Formation diversification A1.2.1 : Formations à la gestion simplifiée A1.2.2 : Conseil aux exploitations familiales A1..2.3 : Sensibilisation des femmes à une alimentation équilibrée et diversifiée, valorisation des produits locaux A 1.3.1 : Promotion de la petite mécanisation A1.3.2 : Formation et équipement de 400 producteurs en traction animale A1.3.3 : Formation et équipement de 25 producteurs en machines post-récolte A1.4.1: Formation des producteurs semenciers A1 .4.2 : Animation du réseau des semenciers A1.4.3 : Formation sur la production et l'utilisation des fumures organiques dans les exploitations A1.4.4 : Animation du réseau de distribution des intrants A 2.1.1 : Etudes de filières riz et maraîchage et diagnostics agraires A 2.1.2 : Mise en place d'une base de données</p>	<p>MOYENS</p> <p>Véhicules 4x4 : 2 pick-up achetés (CA-G44, APEK Agriculture), 3 véhicules loués à temps plein (FOPBG), 3 véhicules loués à temps partiel (ADAM, RGTA-DI, Univers Sel)</p> <p>Motos : 18 motos Equipement : un forfait pour l'antenne de Boké (meublé, groupe, vidéoprojecteur), 8 ordinateurs portables pour les conseillers de gestion, 3 ordinateurs portables pour le suivi des activités (CA-G44, FOPBG), une provision pour le matériel de formation de la FOPBG.</p>	<p>rappports d'activités de l'action</p> <p>visite de terrain</p> <p>rappports financiers</p> <p>enquêtes et interview</p>	<p>Conditions politiques et économiques stables Conditions climatiques favorables</p> <p>Mobilisation des ressources en totalité et dans les délais</p> <p>Engagement des agricultrices et agriculteurs dans les activités et adhésion à la dynamique</p> <p>respect des engagements conventionnels des partenaires</p>
--------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

de suivi des exploitations familiales

A 2.1.3 : Cartographie de la sécurité alimentaire en Basse Guinée

A2.2.1: Formation à la structuration professionnelle en lien avec les filières

A2.2.2 : Diffusion des informations sur les filières et les marchés

A 2.2.3 : Appui à l'organisation collective de la transformation, du stockage et de la commercialisation

A2.2.4 : Expérimentation de la contractualisation avec les autres acteurs des filières

A2.3.1 : Capitalisation des expériences en faveur d'une agriculture écologique et durable

A2.3.2 : Sensibilisation sur la gestion des ressources naturelles et promotion de l'agriculture durable

A2.4.1 : Partenariat avec la recherche agricole

A2.4.2 : Partenariat avec les institutions de micro-finance

A2.4.3 : Partenariat avec les acteurs des filières en lien avec le BSD

A2.4.4 : Partenariat avec l'ANPROCA pour le conseil agricole

A2.4.5 : Partenariat avec les ONG et bureaux d'études de

COUTS

1. RH =
727.650 euros

2. Voyages =
24.000 euros

3. Matériel et fournitures =
170.930 euros

4. Bureau local =
357.840 euros

5. Autres services =
231.800 euros

6. Autres =
595.000 euros

dont aménagements =
373.000 euros

dont formations/échanges =
190.000 euros

dont sensibilisation/animation =
32.000 euros

<p>développement rural pour les formations techniques et en gestion</p> <p>A2.4.6 : Partenariat avec les artisans ruraux</p> <p>A2.4.7 : Partenariat avec les collectivités locales</p> <p>A2.4.8 : Partenariat avec les médias</p> <p>A2.4.9 : Participation aux réseaux sous-régionaux et internationaux (ROPPA, SADIO, CFSI)</p>		<p>10. Coûts administratifs = 146.460 euros</p> <p>11. TOTAL = 2.253.680 euros</p>	
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	------------------------------------------------------------------------------------	--